

AVIS PUBLIC 2021-016

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **9 août 2021 à 18 h 30**, à la bibliothèque municipale située au 351, boulevard St-Luc, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

<u>Demande 2021-005 visant le 213, rue Dusseault, Val-des-Sources.</u>

<u>Nature et effets</u>: Autoriser une marge avant de 8.86m au lieu de 10m tel que prévu à la grille des spécifications de la zone 113-R du règlement de zonage 2006-116 pour un bâtiment complémentaire détaché.

Toute personne intéressée <u>doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 6 août 2021 à 12:00</u> pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 22e jour de juillet 2021

Me Marie-Christine Fraser, greffière